

France-Courbevoie: IT services: consulting, software development, Internet and support
OJ S 119/2021 22/06/2021
Contract notice – utilities
Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: RTE — Réseau de transport d'électricité

Postal address: Immeuble Window, 7C place du Dôme

Town: Courbevoie

NUTS code: FR France

Postal code: 82073

Country: France

E-mail: nicolas.valentin@rte-france.com

Internet address(es):

Main address: www.rte-france.com

Address of the buyer profile: <https://rte-france.bravosolution.com>

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://rte-france.bravosolution.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://rte-france.bravosolution.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.6. Main activity

Electricity

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Projet Cosmos (Coordination des opérations et services management sur les objets numériques)

Reference number: 19410

II.1.2. Main CPV code

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Les principaux enjeux du projet sont:

— gérer l'obsolescence des outils Service Manager, ITAC et Aistel;

- outiller les salles H24 sur la fonction ticketing;
- harmoniser les processus en travaillant sur les communs;
- faciliter les analyses nationales et transverses;
- faciliter la gestion des relations contractuelles (SLA, pilotage, etc.).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

72500000 Computer-related services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

Au cœur de la transformation numérique de RTE, la Direction des systèmes d'information et télécommunication (DSIT) accompagne l'évolution des métiers de RTE en créant des nouvelles solutions numériques et en exploitant les infrastructures associées.

Le projet consiste à remplacer les trois applications décrites ci-dessous:

- Service Manager est l'outil ITSM des domaines SI Tertiaire et bureautique. Il gère les incidents, les demandes et les problèmes sur les domaines bureautique et SI Tertiaire. Il est basé sur l'outil HP Service Manager, dans sa version 9.3. Cet outil est aujourd'hui dépassé. Les montées de version sont rendues très complexes, en raison de la grande quantité de développements spécifiques qui y ont été faits;
- ITAC est la CMDB des domaines bureautique et SI Tertiaire. Cet outil est basé sur HP Asset Manager 5.22. Il est ancien et dépassé;
- Aistel gère les incidents et les demandes des domaines SI Industriel, Télécom et ASI Équipement. C'est une application basée sur BMC Remedy 8.1.02. Comme Service Manager, cette application est dépassée, mais les montées de versions sont trop complexes à cause de la trop grande quantité de développements spécifiques. Il s'appuie sur les référentiels Infotel et Infoposte.

Les prestations attendues dans le cadre de ce marché sont les suivantes:

- intégration de la solution de Ticketing Bureautique et SI Tertiaire.

Prestations attendues: mise en place du socle logiciel et développement agile.

- intégration de la solution de CMDB Bureautique et SI Tertiaire.

Prestations attendues: mise en place du socle logiciel et développement agile.

- fourniture de licences,

- TMA projet,

- Ticketing ASI-SI Industriel et ASI TCM.

Prestations attendues: mise en place du socle logiciel et développement agile.

- Ticketing ASI-Equipement.

Prestations attendues: mise en place du socle logiciel et développement agile.

- mobilité, cockpit, BI: le contenu sera défini ultérieurement,

- formations, TJM sur BPU.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 7 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Si le candidat est apte techniquement et financièrement, une sélection s'effectuera sur la base de critères de sélection induisant une notation sur 100.

La pondération des critères de sélection est la suivante:

- capacités économiques et financières /20 points,
- stratégie éditeur et positionnement sur le marché /20 points,
- capacité de la solution proposée /30 points,
- capacité technique de l'intégrateur /30 points.

Uniquement sept candidats seront sélectionnés pour la consultation.

Les critères de sélection sont indiqués dans le document «Cadre de réponse candidat» disponible sur la plate-forme BravoSolution:

Voici la procédure pour retrouver ce marché et accéder au document:

- allez sur: <https://rte-france.bravosolution.com/fr/login.html>
- cliquez sur: «avis d'appel à la concurrence»,
- cliquez sur: «19410 - Projet COSMOS».

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Deux options de prolongation de douze mois chacune.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le candidat devra adresser avec sa demande de participation:

Candidat établi en France:

- un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (imprimé K-bis), ou bien carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de trois mois par rapport à la date limite de réponse; ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription.

Candidat établi hors de France:

- un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de trois mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre;
- un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France.

Pour tous les candidats:

- une déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015 relative aux marchés publics et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Il s'agit sans être exhaustif:

- des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants;
 - des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés;
 - des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire ne justifiant pas de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public constatées par le tribunal de commerce;
 - de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportées par ces derniers aux représentants de l'État.
- en cas de redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés.

Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L. 111-10 et suivants du code de l'énergie, un candidat contrôlé directement ou indirectement par une société du groupe EDF ou CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant son lien capitalistique avec une ou des sociétés du groupe EDF ou CDC.

Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

L'ensemble des renseignements demandés aux rubriques III.1.1) à III.1.3) sera à fournir sur la plateforme e-Achat Bravo Solution (enveloppe qualification) dont le lien est au paragraphe I.3).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le chiffre d'affaires annuel du candidat ou du groupement sur les trois dernières années doit être égal ou supérieur 3 170 000 EUR (critère éliminatoire).

Les critères de sélection concernant la capacité économique et financière du candidat sont mentionnés dans le document Word «Cadre de réponse candidat» disponible sur la plateforme BravoSolution (<https://rte-france.bravosolution.com/>).

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les critères d'aptitudes techniques et de sélection sont mentionnés dans le document Word «Cadre de réponse candidat» disponible sur la plate-forme BravoSolution (<https://rte-france.bravosolution.com/>).

Ce document détaille, pour chaque partie, la structure à respecter et le contenu à indiquer par le candidat pour établir sa candidature au projet Cosmos.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

La réponse devra être intégrée dans l'enveloppe de qualification et technique sous le portail de BravoSolution dont le lien est au paragraphe I.3).

Dans le cas où le lien du I.3) ne fonctionnerait pas voici la procédure pour retrouver ce marché:

— allez sur: <https://rte-france.bravosolution.com/fr/login.html>

— cliquez sur: «avis d'appel à la concurrence»,

— cliquez sur: «19410 — projet Cosmos».

Aucune entreprise ayant participé à la rédaction des documents du marché ainsi qu'à l'élaboration de la stratégie ne pourra candidater au présent avis de marché.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Il est attendu pour ce marché que les candidats répondent sous forme de groupement intégrateur/éditeur.

RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché.

En candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Attention, un groupement ne pourra être déclaré uniquement au stade des candidatures au présent avis de marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 05/07/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 9 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic ordering will be used

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Nanterre

Postal address: 179-191, avenue Joliot-Curie

Town: Nanterre Cedex

Postal code: 92020

Country: France

Telephone: +33 140971010

Fax: +33 147243161

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat;

— référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Le recours doit être formé au plus tard le 31^e jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat.

En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de grande instance de Nanterre

Postal address: 179-191 avenue Joliot-Curie

Town: Nanterre Cedex

Postal code: 92020

Country: France

Telephone: +33 140971010

Fax: +33 147243161

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/06/2021